

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos: 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2533 S-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine: 12 fr. par an France: 15 fr. — Etranger: 20 fr.

LES RESTRICTIONS ET LA CRISE

On a souvent intérêt, pour juger sainement les choses, à prendre du recul et à voir les questions de haut.

La Tunisie se débat, comme bien d'autres pays, dans une crise d'autant plus néfaste que les ressources minières qui étaient tout pour la Régence ne sont pour ainsi dire plus rien.

La voilà bien mal en point et livrée, par surcroît, à des expériences dont on peut, il est vrai, espérer la guérison, mais aussi la mort sans phrases. Que va-t-il sortir de tout cela ? Bien malin serait celui qui pourrait faire un pronostic certain.

La France possède en Afrique du Nord trois vaches à lait. L'Algérie est une bonne vieille bête sur laquelle on ne va pas faire d'abord l'essai du vaccin : quand on veut connaître les vertus d'une médecine nouvelle on ne court pas le risque sur la meilleure bête du troupeau; le Maroc lui-même est un trop gros morceau, un morceau de choix, sur lequel il serait peu indiqué d'opérer par des méthodes hasardeuses; il ne restait donc que la Tunisie pour servir de cobaye, et les méthodes de réduction auxquelles nous assistons font vraisemblablement partie d'un plan d'ensemble qui ne sera généralisé que si les résultats sont satisfaisants.

Il est à craindre, cependant, que les restrictions massives des dépenses ne constituent pas un moyen de pallier la crise mais, au contraire, une raison de l'aggraver. L'origine de la crise elle-même n'a d'autres origines que l'incertitude qui plane sur toutes les opérations industrielles, commerciales et bancaires. Le moyen d'en sortir n'est donc pas de généraliser la méfiance mais, au contraire, de faire régner la confiance et de trouver des ressources. En premier lieu il faut imaginer des impôts qui rentrent, que l'on paye chaque jour par petites sommes et sans trop le savoir.

Ce n'est peut-être pas très juste ni même très moral, mais il n'y a pas, quant à présent, à fendre les cheveux en quatre pour réaliser le fin du fin.

Pour commencer, ce sont les fonctionnaires qui ont fait les frais du procès; ce n'est pas beaucoup plus juste et les quelques économies que l'on réalise à leurs dépens sont autant de restrictions qui pèseront sur leurs fournisseurs : en somme, le budget, dont on a tant redouté l'importance, est un fleuve qui irrigue, en réalité, le commerce local beaucoup plus que les fonctionnaires eux-mêmes. Ceux-ci, en effet, sont pour la plupart de pauvres bougres qui n'ont guère les moyens de conserver dans leur bas de laine la manne providentielle; l'argent retourne nécessairement au producteur, comme l'eau des pluies retourne à la mer.

La vie économique d'un pays est ainsi faite d'un juste équilibre, et toute décision qui modifie à fond l'assiette des échanges est susceptible d'entraîner des catastrophes. Il importe de procéder par évolution, non par révolution, et s'il fallait fermer le robinet, la sagesse nous inciterait à ne serrer la vis que très graduellement.

Espérons que l'ère des restrictions n'aura pas de lendemain; à défaut de ressources minières la Tunisie abrite un nombre respectable de très gros rentiers qui ont fait élection de domicile ici pour échapper en France à une fiscalité quelque peu excessive; il y a dans ce domaine beaucoup de choses à gratter mais sans tuer la poule aux œufs d'or.

Au demeurant, restons optimistes: si chacun payait au mark le franc sa quote-part, l'impôt ne serait pas si lourd qu'on veut bien le croire; il y a trop de resquilleurs, car si l'on considère le budget des recettes comme la contre-partie des frais généraux intéressant les éléments de la balance des comptes de l'ensemble du chiffre d'affaires de la Tunisie, on est obligé de reconnaître que 500 millions ne représentent guère que le 10 % de l'entreprise générale. Connait-on beaucoup de très grosses sociétés qui n'aient que 10 % de frais généraux ? Encore faut-il préciser que sur ce chiffre la part des salariés

de la collectivité n'englobe pas la majeure partie des ressources budgétaires.

Il serait facile de voir à ce sujet quels sont les gouffres qui absorbent toutes les réserves, si par un beau matin on se plaisait à totaliser en France et en Tunisie tout ce qui a été employé depuis dix ans à renflouer tant de banques et d'entreprises privées dont on ne cesse cependant de vanter, par ailleurs, l'impeccable gestion.

Il est entendu, en effet, que l'Etat lui-même ne sait pas gérer ses propres affaires; il n'est bon, en principe, qu'à trouver des fonds pour boucher les trous qui se découvrent périodiquement dans les affaires privées dites d'intérêt public.

Ce dénigrement constant des administrations d'Etat qui sont pourtant l'ossature de la gestion de la richesse nationale contribue pour une large part à entretenir l'esprit de méfiance et de découragement qui est à la base de la crise.

On peut être sévère pour les fonctionnaires qui ne sont pas à la hauteur de leur tâche sans englober la généralité des serviteurs de l'Etat. Il faudrait peu de chose pour rétablir, dans la plupart des cas, les défaillances; elles sont, du reste, l'exception, mais le procédé qui consiste à réduire les moyens d'action en comprimant exagérément le budget est une solution qui va à l'encontre du but à atteindre.

CIVIS..

BULLETIN

Sur un Gouverneur Général

Notre confrère Raoul Monmousson n'y va pas de main morte. Il écrit au directeur des « Annales Coloniales » de Paris une lettre dont l'impudence, dit-il, n'a d'égale que la triste démonstration d'une pénible qualité d'esprit.

« En exprimant à plusieurs reprises, et notamment le 27 avril, notre sentiment sur la misérable condition morale de la presse, et de la presse coloniale en particulier, nous ne pensions pas que M. Robin, avant la lettre, nous apporterait l'éclatante preuve du discrédit en lequel il tient celle-ci.

« Ainsi la critique ne doit point l'atteindre, parce qu'il dispose à son gré d'un budget de silence ! Naïfs que nous étions d'imaginer que ce budget était de propagande !

« Remercions M. Robin de préciser, de mettre les points sur les i, et de nous faire ainsi connaître que son proconsulat, d'essence souveraine, ne peut souffrir aucune critique, tolérer aucun doute, et n'admette que les litanies fascinantes de la louange.

« Grands Dieux ! Nous avions pris M. Robin pour un homme. Il a la bonne grâce de nous démentir : nous nous faisons donc un devoir de communiquer sa lettre, de même que notre réponse, à nos collaborateurs parlementaires.

« Voilà pourquoi nous souhaitons la révolution coloniale, voilà pourquoi nous estimons que le destin colonial de la France sera singulièrement compromis aussi longtemps que des chefs de cette sorte régleront la destinée de certaines de nos terres coloniales.

« Quelle funeste boue, jetée sur notre grand idéal. De tout notre cœur, de toutes nos ressources, nous nous efforçons non seulement de défendre en France les coloniaux, aux rangs desquels nous appartenons, mais aussi de représenter, aux Français, les colonies. Nous étions heureux de nous appuyer sur vous, et notamment sur les chefs de nos Fédérations d'outre-mer dont nous imaginions que vous appréciez le concours que nous leur apportions, en les aidant parfois à descendre de leur tour d'ivoire.

« Ainsi, il paraît que le sort des colonies ne compte point pour certains d'entre eux, mais seulement le silence sur leurs erreurs et une louange greugle !

« Nous ne pardonnerons jamais à M. René Robin non seulement de nous l'apprendre, mais surtout de faire ainsi injure à ses pairs.

« L'Indochine pourra être à même de juger qui l'a le mieux servie, de notre journal, avec ses campagnes, son ardeur, sa lutte de son dernier pour le riz, ou de son chef actuel dont l'autocratie ne

peut bien s'exprimer que dans l'ombre, grâce aux gros sous distribués afin « que l'on ne gueule point. »

Dans un autre article sous le titre : *BIEN SE TAIRE ET LAISSER FAIRE, il parle de l'émotion soulevée en Indochine par le fameux décret sur la presse qui mérite que l'on se penche avec attention sur la pensée du législateur.*

Nous ne pouvons suivre notre confrère dans les développements auxquels il se livre qui tiendraient trop de place dans notre journal.

L. de P.

Que faut-il penser de la nomination de M. Peyrouton, demande le « Courrier Colonial » de Paris ?

« L'entrée de M. Peyrouton dans le cadre des gouverneurs généraux semble prouver qu'il n'a pas l'intention de désertir les colonies, contrairement aux dires d'un de nos confrères qui lui prêtait récemment l'intention de passer aux Affaires Etrangères.

« Certains trouvent qu'il était encore un peu jeune pour accéder au grade le plus élevé de l'administration coloniale. Soit, mais il y a un précédent, celui du regretté Gouverneur Général Van Vollehoven, plus jeune encore que M. Peyrouton et auprès duquel ce dernier a servi. Comme on le voit, l'école était bonne.

« Et puis il semble que l'autorité de notre Résident Général en Tunisie se trouve renforcée par la consécration que le poursuivre ce qu'il a si bien commencé on ne peut critiquer la mesure dont il bénéficie.

« L'activité constante dont il fait preuve contre les agitateurs locaux et que le Gouvernement devrait bien imiter dans la Métropole, ses efforts efficaces pour atténuer les effets de la crise, sa sollicitude envers les indigènes, le concours qu'il prête aux colons, tout ce qu'il a enfin réalisé depuis deux ans permet de bien augurer de l'avenir de la Tunisie et de féliciter le Gouvernement de comprendre enfin que la bonne politique administrative consiste d'abord à laisser les fonctionnaires dans les postes où ils réussissent. »

**

Nous sommes d'accord avec notre confrère de Paris, mais s'il connaissait un peu mieux le Traité du Bardo, il verrait que le Bey conserve sa souveraineté, mais la France est représentée auprès de S. A. le Bey par un ministre-plénipotentiaire qui relève du Ministre des Affaires Etrangères; le Résident est accrédité auprès du Bey par le traité du 12 mai 1881; il reçoit le titre de Résident Général et ses pouvoirs sont précisés par décret du 23 juin 1885.

Donc M. Peyrouton devrait être mis hors cadres des colonies et recevoir le titre de Ministre-Plénipotentiaire-Résident Général, comme tous ses prédécesseurs.

En ne le faisant pas, nous trahissons le Traité du Bardo de chiffon de papier.

Et cela n'est pas à notre louange.

Donc rentrons dans la légalité, et le jour où M. Peyrouton sera appelé à Alger ou au Tonkin il reprendra son titre de Gouverneur Général.

Le statut du journalisme en Tunisie

Le correspondant tunisien de la « Dépêche de Constantine » a envoyé à son journal le télégramme suivant :

« Le Gouvernement vient de promulguer un important décret fixant le statut du journalisme en Tunisie. Cette nouvelle législation, dont l'équivalent n'existe encore qu'à l'état fragmentaire dans la Métropole et la plupart des pays d'Europe, définit exactement les droits et les devoirs des journalistes.

« Les journalistes doivent tout d'abord éviter de compromettre ou de retarder par la méconnaissance de leurs devoirs l'œuvre du protectorat en ce pays. Ils ont, de plus, l'obligation de maintenir leur corporation au niveau moral élevé qui est la contre-partie de la liberté de la presse.

« Ayant constaté combien leur profession est actuellement décriée et la moralité corporative parfois abaissée par cer-

taines compromissions que cette liberté, dégénérée en licence, favorise, il leur appartient de réagir avec les armes que vient de leur forger la loi afin de chasser de leurs rangs tous les exploités du journalisme, confrères indignes ou tarés, maîtres-chanteurs ou spécialistes du scandale, plagiaires, faux publicistes qui, par haine et sans preuve, accumulent sur les uns et les autres les accusations les plus graves, enfin ceux qui, exploitant leur influence ou leurs relations, n'hésitent pas à monnayer la qualité de journaliste à laquelle ils n'ont souvent aucun droit.

« Il est indispensable que les journalistes professionnels puissent se faire reconnaître et se reconnaître entre eux et que tous, sans distinction d'opinion, se pénètrent de leur rôle qui est de diffuser les idées qu'ils jugent nécessaires à la bonne santé du protectorat, en prohibant soigneusement l'injure, le mensonge, la xénophobie et le fanatisme.

« Le nouveau statut a plusieurs buts : d'abord, définir le journaliste professionnel et le distinguer avec soin des journalistes non professionnels et autres amateurs de la presse.

« Ensuite, de protéger le journaliste professionnel en lui reconnaissant soit par l'homologation d'un contrat collectif approprié, soit par l'arbitrage légal, les droits matériels que comporte sa qualité de travailleur intellectuel : réglementation du congédiement, délai de préavis, indemnité de rupture, congé annuel, repos hebdomadaire, fixation d'un barème officiel sur le minimum des salaires, etc...

« Un autre but de la loi est d'organiser légalement la corporation des journalistes et de créer une sorte de conseil de l'ordre du journalisme qui sera composé de trois membres dont un délégué au Grand Conseil et un délégué du Gouvernement. »

Voilà donc en Tunisie les journalistes réduits au rôle de fonctionnaires; encore s'ils en touchaient les appointements, cela pourrait aller, mais on sait que nos grands confrères ne sont larges que des épaules.

Les traitements des fonctionnaires algériens

La section algérienne de la Fédération Générale des Fonctionnaires et le cartel des services publics confédérés d'Algérie adresse à la presse la note suivante :

« Le Comité du cartel des services publics confédérés s'est réuni le 20 mai à la Bourse du Travail, à Alger, pour prendre connaissance des diverses menaces contre les traitements des fonctionnaires contenues dans le projet de budget 1936 que les Délégations financières doivent discuter à partir du 21 mai :

« Ces menaces sont les suivantes :

« 1^{re} Pour combler un déficit de 105 millions sur un budget ordinaire de 1.100 millions, l'Administration algérienne prévoit :

« 1^{re} L'annulation du crédit pour la constitution des pensions de retraites, les disponibilités de la Caisse des retraites étant, paraît-il, suffisantes : 17 millions;

« 2^e Suppression du 8 % aux bénéficiaires du 25 %, mesure, paraît-il, suggérée par l'Administration parisienne : 25 millions;

« 3^e Prélèvement sur les traitements dont l'échelle passerait de 6-10 % à 15-15 % : 16 millions;

« 4^e Economies sur les indemnités : 3 millions 200.000.

« Total : 61 millions 200.000, compte tenu des économies réalisées par les suppressions d'emplois.

« Les fonctionnaires d'Algérie seraient donc appelés à couvrir à eux seuls 10 % d'un déficit représentant moins de 10 % du montant du budget ordinaire.

« A la suite de ces renseignements officiellement inscrits au projet de budget, le Cartel des services publics confédérés d'Algérie proteste une fois de plus contre la folie politique démagogique de déflation envisagée.

« S'élève véhémentement contre le fait que les fonctionnaires seraient appelés à couvrir 60 % d'un déficit dont il faut rechercher l'origine ailleurs que dans le maintien d'un pouvoir d'achat nécessaire à l'excessive cherté de vie en Algérie.

« Décide d'entreprendre dès maintenant toute l'action nécessaire pour con-

vaincre l'opinion publique, les délégués financiers et l'Administration supérieure de l'iniquité profonde de telles mesures et de leurs répercussions désastreuses sur l'avenir économique de l'Algérie;

« Appelle tous les fonctionnaires algériens à donner à cette action toute la puissance de leurs efforts cohérents;

« Engage tous les syndicats à se fédérer au plus tôt au sein de la section algérienne de la Fédération Générale des Fonctionnaires et à envoyer au siège de celle-ci, à la Bourse du Travail à Alger, leur adhésion et leur souscription.

« Prend l'engagement de les tenir au courant des résultats de l'action entreprise. »

M. Pierre Laval a été reçu à Varsovie par la gare de service

M. Emile Buré, directeur de l'« Ordre », qui a accompagné M. Pierre Laval en Pologne, précise un point de la réception de notre Ministre des Affaires Etrangères à Varsovie ou plutôt dans la banlieue :

« Enfin, nous arrivâmes à Varsovie, écrit M. Emile Buré. On nous fit descendre dans une gare des faubourgs. Pourquoi ? Crainte d'un attentat ? Vous n'y êtes pas. Uniquement parce que les partis d'opposition, qui sont aussi les partis francophiles, avaient invité leurs adhérents à se rendre à la gare principale pour y acclamer le représentant du Gouvernement français. Bien entendu, aucune gare n'était pavisée, et la veille même de notre arrivée, pour bien disposer en notre faveur la population de Varsovie, la radio avait diffusé un discours plein de réconfort. Je sentais que le besoin de voir les Polonais amis de mon pays que j'avais connus à Paris, ils appartenaient naturellement à l'opposition puisqu'ils demeurent partisans de l'alliance franco-polonaise. »

Et Emile Buré constate qu'il a été espionné pendant tout son séjour par un mouchard de presse à la solde du colonel Bek. — (De la « Presse-Associée. »)

On espère que si M. Pierre Laval a un nouveau voyage à faire à Moscou, il choisira une autre route que celle de la Pologne.

Dans le haut personnel des administrations

Un mouvement assez important vient d'avoir lieu dans le haut personnel des chefs de service par suite des mises à la retraite.

M. Ceccaldi Charles, chef de service de la Direction Générale de l'Intérieur, est nommé chef de service à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

M. Martin Léon, chef de service de l'Assistance et de la Santé publiques, prend la place de M. Ceccaldi à la Direction Générale de l'Intérieur.

M. Valentini Louis, chef de service à la Direction de l'Agriculture, passe au Commerce et au Travail.

M. le Dr Villain est nommé chef du Service de Santé et de l'Assistance publiques.

M. Emile Delord, chef adjoint technique à la Caisse Foncière, exercera les fonctions de vice-président du Conseil d'Administration de cet organisme.

Enfin, M. Carrère, contrôleur civil à Zaghuan, exercera les fonctions d'adjoint à l'inspecteur général des Contrôles Civils.

A tous ceux qui reçoivent de l'avancement la « Petite Tunisie » leur adresse ses sincères félicitations.

En voulez-vous des semaines ou des quinzaines tunisiennes ?

Il y en a partout, et, chose curieuse, c'est qu'elles attirent, même en semaine, des milliers de spectateurs qui se transforment généralement en acheteurs, ce qui fait marcher le commerce, ce que tout le monde désire pour mater la crise.

Bizerte a bien fait les choses, et ceux qui prétendaient que notre grand port de guerre était une ville à l'eau ou fichue se trompaient; on l'a vu pendant toutes ces journées; aussi faudrait-il reparler du port

franc préconisé par sa Chambre de Commerce depuis longtemps. En 1923 son président, M. Reyoudier, fit paraître une excellente brochure à cet effet, mais aucune suite n'a été donnée à cette intéressante proposition sur laquelle nous reviendrons.

A Tunis la foire bat son plein, et ce fut magnifique ce dimanche soir du 26 mai avec l'éclairage à giorno de tous les grands ou petits magasins. C'était une véritable féerie.

Nous faisons des vœux pour que chacun recueille une abondante moisson de billets de banque, gros et petits...

Echos et Nouvelles

LA CIE DU GAZ ET DES EAUX DE TUNIS

Nous avons appris que M. Hackenberger, l'éminent et sympathique créateur d'Hammam-Lif, président de la Cie du Gaz et des Eaux de Tunis, est de passage à Tunis où il est venu, comme chaque année, inspecter ses services.

Nous lui adressons nos meilleurs et bons vœux de séjour parmi nous.

FELICITATIONS TARDIVES

Nous adressons nos plus sincères et amicales félicitations à nos amis : MM. Emile Morinaud, élu maire de Djidjelli; Léon Deyron, réélu pour la...ème fois maire de Souk-Ahras; Barris du Phener, également élu pour la...ème fois maire de La Calle, et à Morizet, sénateur de la Seine, réélu maire de Boulogne-Billancourt.

Si nos félicitations sont un peu tardives nous n'en sommes point cause, car nous avons envoyé notre papier à l'imprimerie qui n'a plus été retrouvé à la confection du journal.

Nous nous excusons auprès de nos amis.

LE DEPART DU RESIDENT GENERAL POUR PARIS

M. Peyrouton, Résident Général, s'est embarqué la semaine dernière pour Paris où son séjour sera de courte durée.

LA MALADIE DE M. A. GAUDIANI, VICE-PRESIDENT DU GRAND CONSEIL

Nous avons appris avec une vive peine la maladie de notre excellent et vieil ami M. Antoine Gaudiani, avocat-défenseur et vice-président du Grand Conseil.

Ne voyant pas son nom figurer parmi les assistants des fêtes de Bizerte, nos craintes étaient vives, aussi téléphonâmes-nous chez lui pour avoir de ses nouvelles et nous avons été heureux d'apprendre qu'un mieux très sensible s'était produit dans l'état de santé du sympathique malade, délégué de Bizerte, dont la guérison s'annonce.

HYMENE

M. Hontebeyrie, préfet hors cadre, secrétaire général adjoint du Gouvernement tunisien, vient de convoler en justes nocces, à Paris, avec une demoiselle fille d'un ancien agent de change.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur et prospérité.

A L'OFFICE POSTAL

M. Durand, le nouveau directeur de l'Office Postal tunisien, est arrivé à Tunis depuis trois ou quatre jours, ce qui va mettre fin à l'intérim de M. Dupond et le plus tôt sera le mieux car cela procurera des économies de 400 francs par jour.

Et puis le nouveau directeur n'a nul besoin de personne pour le mettre au courant d'un service qu'il connaît aussi bien que son prédécesseur.

M. MANCERON A LA COMMISSION DES MANDATS

La mort du Gouverneur Général Merlin avait ouvert une succession à la Commission des Mandats de la Société des Nations.

Nous avons annoncé, le 11 mai, que la nomination du nouveau membre ne pouvait tarder, du fait de la session du mois prochain.

M. Manceron, ancien Résident Général de France en Tunisie, et qui céda la place à M. Peyrouton pour se rendre à Copenhague comme ministre de France, durant quelques mois, vient d'être appelé à ces hautes fonctions.

Nous eussions, pour notre part, disent les *Annales Coloniales*, préféré un autre membre. Par exemple, M. Bonnacarrère, qui fut au Togo et au Cameroun, et qui, mieux que quiconque, eût pu défendre la France contre les prochains assauts. En salueant M. Manceron, nous ne pouvons guère dissimuler le regret que nous éprouvons.

La France ne met jamais à leur véritable place les hommes qu'elle appelle à son service.

TOUS LES JOURS LISEZ « EXCELSIOR »

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour » 25 francs par an
Lettres et mandats : 47, rue Cadet, Paris

La Loterie Nationale

UN LOT de 3.000.000 de francs
5 lots de 1.000.000 francs
5 lots de 500.000 francs
100 lots de 100.000 francs
200 lots de 50.000 francs
200 lots de 25.000 francs

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 6 juin prochain, et les jeudis suivants, il sera procédé, à l'Administration des Habous, à 9 heures du matin, à la cession à enzel par voie d'enchères publiques de 85 lots du lotissement de 2 parcelles au Bar-do.

La superficie des lots va de 218 m² à 733 m²; les mises à prix vont de 218 à 890 francs.

Pour prendre communication du plan de lotissement et du cahier des charges, s'adresser au Bureau Foncier n° 28 de la Djemaïa des Habous.

Direction de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation
SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le jeudi quatre juillet mil neuf cent trente-cinq, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur du lot rural n° 2 de la propriété dite « Kheniguet-Magra », située dans le Contrôle civil de Zaghouan.

Cet immeuble, d'une superficie de cent trente-deux hectares, cinquante ares (132 ha., 50 a.) fait l'objet du titre foncier « Quand-Même-III », n° 30284.

Il comporte une maison à usage d'habitation avec dépendances.

Mise à prix : 170.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

Direction de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation
SERVICE DES FORÊTS

culture, du Commerce et de la Colonisation, boulevard Bab-Benat, à l'adjudication des coupes de bois de pins d'Alep de l'exercice 1935.

Pour plus amples renseignements, s'adresser dans les bureaux de l'Administration des Forêts à Tunis, Ain-Draham, Tarkaria, El-Feidja et Le Kef.

Direction de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation
SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le jeudi quatre juillet mil neuf cent trente-cinq, à dix heures trente du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, 76 bis, boulevard Bab-

Direction de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation
SERVICE DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot rural n° 13 de la propriété dite « Mezougha », située dans le Contrôle civil de Medjez-el-Bab, caïdat de Medjez-el-Bab.

Cet immeuble, d'une superficie approximative de cent soixante-dix-sept hectares, quarante ares (177 ha., 40 a.) ne fait pas l'objet d'un titre foncier.

Il comporte une maison à usage d'habitation avec dépendances.

Mise à prix : 190.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

Station Thermale de KORBOUS
Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne. Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits.
Renseignements : Exploitation Korbus (Téléphone : 4)

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Hammam-Lif Etablissement Thermal Municipal
ouvert toute l'année
de 7 h. à 11 h.
et de 14 h. à 19 h.

ERARD, PLEYE & J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS
N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce : TUNIS n° 1025
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis - Bizerte - Mateur - Sfax - Sousse
ESCOMPTE ET RECOURS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Dépôts à vue et à échéance fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts - Dépôt de Colis

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.49

LE CHAT NOIR
70°

EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
L. Simon

Placement Or
Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 40.000 m² au Belvédère-supérieur parcelles de 400 à 500 m². Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

Raymond VALENSI
Ingénieur Architecte
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Rue Al-Djazira, 41

le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires

VÊTEMENTS J. BELLE
V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 100.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 30, rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de débits à vue et à préavis
Dépôts, à Échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne - Avances sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres
Souscriptions - Paiement de Coupons
Liquidation de participations de Coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agences en France
et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie
En Tunisie :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse.
Correspondants dans le monde entier

Grand Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié en sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés, Livraisons à domicile, Expédition à l'Intérieur.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

Grand Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié en sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés, Livraisons à domicile, Expédition à l'Intérieur.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

apéritifs Licari
Maison recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonesse Père et Fils, Louis Paonesse, ex-chef de théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Uppadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », 1, Rue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes. - Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. - Ordres de Bourse. - Dépôts de Titres. - Location de coffres-forts.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas adms par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPÔT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).
BUREAUX : 2, Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. : 1
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEUX pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Office Français Immobilier & Commercial
(31^e ANNÉE) « ASSURANCES » (34^e ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.90
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1901.

Restaurant du Japon
- 7, rue Amilear - TUNIS -
sert ses repas fixes avec Clos de l'Archevêché, café et service compris : à 11 francs.
Service à la grande carte à des prix imbattables.
Spécialités pour banquets avec Bourgogne, Bordeaux, Champagne compris à 25 francs.
On prend des pensionnaires
Prix spéciaux pour MM. les officiers et fonctionnaires.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1. Détonateurs, Méches de mines, 3 tissus goudronnés - Téléphone 1.89
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis